

<http://divergences.be/spip.php?article747>



Jacques Langlois

OPA, OPE

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2008 - N°12. Mars/march/märz 2008 - International - Economie - Lexique de la finance en crise -

Date de mise en ligne : mercredi 12 mars 2008

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Offre publique d'achat ou d'échange. L'opération consiste à faire fusionner ou à absorber des entreprises cotées en Bourse. Cela se résout par échange de titres, l'un et l'autre étant valorisés à la Bourse des actions ou valeurs, la différence étant versée sous forme de soulte ou d'augmentation de capital par émission de nouveaux titres sur le marché primaire des actions. On peut donc absorber une autre entreprise en payant les propriétaires de ses actions avec celles de la firme achetant y compris sans apport nouveau en capital. Cette merveille autorisée par la loi, socialiste ou non, conduit là encore les PDG à faire mousser, y compris fictivement, le titre de leur entreprise. J6M (Jean-Marie Messier moi-même maître du monde) de Vivendi s'était fait une spécialité de la chose avant de s'écrouler comme un château de cartes sans que la COB (Commission des opérations de Bourse, devenue cosmétiquement AMF, Autorité des marchés financiers) y voie goutte, comme l'AMF n'a rien vu venir des 50 milliards d'euros engagés par le trader fou de la SG, soit le montant total de la valorisation boursière de ladite SG. AMF qui dépend du ministère des Finances, qui donc n'est responsable de rien.